

*L'auteur de « L'Ecologie, la grande arnaque » \**

*a évalué le surcoût de l'énergie éolienne.*

CHRISTIAN GERONDEAU

## « LA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ VA EXPLOSER »

**Le Figaro Magazine - Comment calculez-vous le coût de l'électricité produite par les éoliennes ?**

**Christian Gerondeau** – Le calcul est simple. Tout dépend de l'objectif choisi. On en compte trois. Le premier, fixé par l'arrêté du 7 juillet 2006, impose 17 500 MW de puissance d'énergie éolienne installée en 2015.

Avec un tarif de rachat d'électricité de 82 euros le mégawattheure, et une consommation moyenne de 25 % du temps, soit 2 200 heures, la note s'élève à 3,1 milliards d'euros chaque année.

Le Grenelle de l'environnement propose, lui, l'objectif de puissance de 25 000 MW. Dans ce cas, la facture se monte à 4,1 milliards d'euros par an. Et l'objectif de 23 % de consommation d'énergies renouvelables, fixé à la France par Bruxelles, entraîne une facture annuelle de 6,3 milliards d'euros parce qu'il se traduit par une puissance supplémentaire de 10 000 MW d'énergie éolienne, compte tenu du peu de variabilité de notre production d'énergie hydraulique.

**Mais EDF ne réalisera-t-il pas des économies par ailleurs ?**

Certes, mais l'énergie éolienne va essentiellement se substituer à l'énergie nucléaire, dont le prix de revient est au moins cinq fois plus faible.

Là, si l'on fait les comptes, la première hypothèse entraîne un surcoût de 2,5 milliards d'euros, la seconde hypothèse, 3,3 milliards d'euros, et la troisième hypothèse, 5 milliards d'euros

**Et combien cela coûtera-t-il aux consommateurs ?**

Entre 3,5 et 5 milliards d'euros par an, ponctionnés directement sur le pouvoir d'achat et qui viendront enrichir les promoteurs d'éoliennes.

Si l'on met en oeuvre ce programme, notre facture d'électricité va exploser.

Elle est actuelle-ment de l'ordre de 25 milliards d'euros par an.

Dans l'hypothèse basse, elle augmenterait de 14 %, soit un surcoût de 3,5 milliards d'euros qui, divisé par 26 millions de foyers français, représenterait une augmentation de la facture d'électricité de 134 euros.

Dans la plus haute hypothèse, le surcoût serait de l'ordre de 25 %, soit 5 milliards d'euros par an.

Dans ce cas, chaque foyer verrait sa facture d'électricité s'alourdir de 200 euros. Pour la même consommation d'électricité.

*Propos recueillis par M. B.-C. 'Albin Michel.*